

PROTOCOLE MÉDICAL

Référence à une ordonnance collective

OUI NON

OC-2021-09r01-Initier des mesures diagnostiques lors d'un traitement à la clozapine

Objet : Initier des mesures diagnostiques lors d'un traitement à la clozapine

	Version antérieure	Dernière version
Recommandé par		
Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles	2021-05-03	2024-10-28
Le comité de pharmacologie	2021-03-10	2024-10-09
Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire	N/A	N/A
Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers	2021-04-08	2024-10-17
Adopté par		
Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2021-06-09	2024-11-13

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières et les infirmières auxiliaires du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habiletés et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Tout usager possédant une ordonnance individuelle de clozapine ou pour lequel le traitement est envisagé.

DIRECTIVES

À l'intention des infirmières et infirmières auxiliaires :

- L'inscription à un réseau d'assistance et de soutien clozapine et la surveillance hématologique tel que décrit dans la monographie de la clozapine sont obligatoires. Pour débuter un traitement à la clozapine, un numéro d'autorisation doit être obtenu.
- Exécuter les examens selon la liste des examens par étape dans le *Protocole de suivi lors du traitement à la clozapine* ci-dessous
- La requête d'examen pour les tests de laboratoire ou diagnostiques doit être mise au nom du prescripteur de la médication avec le réseau de surveillance en copie conforme. Ce prescripteur est responsable d'assurer le suivi des résultats.
- Le début du traitement doit se faire dans les 28 jours suivant une formule sanguine complète (FSC) de départ.
- **Dans la mesure du possible, la surveillance des signes vitaux doit être faite deux (2) fois par jour dans les périodes d'ajustement de la dose pharmacologique.**
- Lors d'un **code jaune**¹, la FSC doit être faite deux (2) fois par semaine jusqu'au retour en code vert.
- Lors d'un **code rouge**¹, effectuer une deuxième FSC dans les 24 heures et aviser le prescripteur ou le pharmacien afin de déterminer si l'arrêt temporaire du traitement est requis et ce, jusqu'à l'obtention des résultats. Advenant la confirmation d'un code rouge, communiquer de nouveau (si requis) avec le prescripteur ou le pharmacien afin de cesser le traitement par clozapine.
- Après les 26 premières semaines de traitement, la surveillance hématologique peut être effectuée aux deux semaines à moins d'un avis contraire du prescripteur.
- Après 52 semaines de traitement, la surveillance peut être effectuée aux 4 semaines à moins d'un avis contraire du prescripteur.

¹ Pour plus d'information sur le traitement à la clozapine ainsi que la surveillance hématologique (code jaune et rouge), se référer au [Guide d'utilisation de la clozapine](#) du Département clinique de pharmacie du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

- Lors d'un arrêt de traitement et que les valeurs hématologiques sont normales, il n'est plus requis de poursuivre le suivi hématologique. Ce dernier ne doit être poursuivi qu'en cas de valeurs anormales et ce, jusqu'à un retour à la normale.
- Une FSC peut être effectuée à tout moment de la journée (préciser clozapine sur la requête).
- Pour le dosage sérique de la clozapine (clozapinémie), il faut effectuer le prélèvement 12 heures après la dernière prise de clozapine, avant la dose du matin s'il y a lieu. Si ce délai ne peut être respecté, inscrire l'heure de la dernière prise de médicament sur la requête de laboratoire. Dans le cas où la clozapine serait remplacée par un autre antipsychotique atypique ou qu'un deuxième antipsychotique atypique soit ajouté, il faut utiliser la liste des examens par étape : «**°PROTOCOLE DE SUIVI LORS DU TRAITEMENT AUX ANTIPSYCHOTIQUES ATYPIQUES** ». Les résultats des derniers tests cliniques serviront de valeurs initiales des paramètres sanguins au moment de l'introduction de la nouvelle.

À l'intention des prescripteurs (médecins, pharmaciens et IPS) :

- Ce protocole n'exclut pas les précautions et contre-indications soumises par la monographie.
- Le prescripteur est responsable d'assurer le suivi des résultats. La requête d'examen pour les tests de laboratoire ou diagnostiques est mise à son nom.
- L'inscription à un réseau d'assistance et de soutien clozapine et la surveillance hématologique tel que décrit dans la monographie de la clozapine sont obligatoires. Pour débiter un traitement à la clozapine, un numéro d'autorisation doit être obtenu.
- Le réseau de surveillance hématologique avise le prescripteur lorsque la personne est admissible à une modification de la fréquence des FSC. Celui-ci peut autoriser la modification au dossier après réévaluation clinique :
 - Après les 26 premières semaines de traitement, la surveillance hématologique peut être effectuée aux 2 semaines.
 - Après 52 semaines de traitement, la surveillance peut être effectuée aux 4 semaines.

Si le prescripteur souhaite un suivi différent que celui initialement prévu au protocole, il doit en aviser le personnel clinique par l'entremise d'une ordonnance individuelle.

PROTOCOLE DE SUIVI LORS D'UN TRAITEMENT À LA CLOZAPINE

TESTS PRÉTRAITEMENTS	
ECG	
Taille	
Poids	
Tour de taille	
Tension artérielle	
Pouls	
IMC	
Troponine	
Protéine C réactive (CRP)	
Bilan lipidique (si datant de plus de 3 mois)	
ALT (si datant de plus de 3 mois)	
Créatinine kinase (CK) (si datant de plus de 3 mois)	
Créatinine sérique (si datant de plus de 3 mois)	
HbA1c (si datant de plus de 3 mois)	
Électrolytes (Na, K, Cl) (si datant de plus de 3 mois)	
FSC (si datant de plus de 28 jours)	
EEG (si ATCD convulsions, trauma crânien)	
SURVEILLANCE DES SIGNES VITAUX	
Dans l'heure avant 1 ^{re} dose	Tension artérielle couchée/debout
	Pouls
	Température
1 heure après 1 ^{re} dose	Température
	Signes d'infection
2 heures après 1 ^{re} dose	Tension artérielle couchée/debout
	Pouls
	Température
3 heures après 1 ^{re} dose	Signes d'infection
	TA couchée/debout
	Pouls
	Température
	Signes d'infection

SEMAINE	EXAMEN
1	FSC
	Protéine C réactive (CRP)
	Troponine
2	FSC
	Poids
	Protéine C réactive (CRP)
	Troponine
3	FSC
	Protéine C réactive (CRP)
	Troponine
4	Poids
	Tour de taille
	Tension artérielle
	Pouls
	IMC
	Protéine C réactive (CRP)
	Troponine
	ALT
	Glycémie aléatoire
	Créatinine kinase (CK)
	HbA1c (si diagnostic de diabète ou prédiabète)
Bilan lipidique	
FSC	
5	FSC
6	FSC
7	FSC
8	Clozapinémie
	FSC
	Poids
9	FSC
10	FSC
11	FSC
12	Poids
	Tour de taille
	Tension artérielle
	Pouls
	IMC
	Bilan lipidique
	Créatinine kinase (CK)
	HbA1c
	ECG
FSC	
13	FSC
14	FSC

SEMAINE	EXAMEN
15	FSC
16	FSC
	Poids
17	FSC
18	FSC
19	FSC
20	FSC
	Poids
21	FSC
22	FSC
23	FSC
24	FSC
	Poids
	Tour de taille
	Tension artérielle
	Pouls
	IMC
	ALT
	Bilan lipidique
	Créatinine kinase (CK)
	HbA1c
Clozapinémie	
25	FSC
26	FSC
28	FSC
	Poids
29	FSC

SEMAINE	EXAMEN
30	FSC
32	FSC
	Poids
34	FSC
36	FSC
	Poids
	Tour de taille
38	FSC
40	FSC
	Poids
42	FSC
44	FSC
	Poids
46	FSC
48	FSC
	Poids
	Tour de taille
	Tension artérielle
	Pouls
	IMC
	ALT
	Bilan lipidique
	Créatinine kinase (CK)
	HbA1c
Clozapinémie	
50	FSC
52	FSC
	Poids

Le réseau de surveillance hématologique avise le médecin lorsque la personne est admissible à une modification de la fréquence des FSC. Celui-ci autorise la modification au dossier après réévaluation clinique.

- Après les 26 premières semaines de traitement, la surveillance hématologique peut être effectuée aux 2 semaines.
- Après 52 semaines de traitement, la surveillance peut être effectuée aux 4 semaines.

APRÈS 1 AN DE TRAITEMENT

FSC (formule sanguine complète)

AUX 6 MOIS

FSC

Créatinine kinase (CK)

Poids

Tour de taille

Tension artérielle

Pouls

IMC

ALT

Bilan lipidique

HbA1c

AUX ANNÉES

Clozapinémie

- Dans la mesure du possible, la surveillance des signes vitaux doit être faite 2 fois par jour en période d'ajustement thérapeutique.
- Lors d'un code JAUNE, la FSC doit être faite 2 fois par semaine jusqu'au retour dans la zone verte.
- Lors d'un code ROUGE, effectuer une 2^e FSC dans les 24 heures.

OUTILS DE RÉFÉRENCE ET SOURCES

Experts consultés version révisée

Patricia Bédard, infirmière clinicienne, chef de service, cliniques externes de psychiatrie adulte

Karine Desharnais, pharmacienne

Dr Étienne Dumas, médecin de famille

Pierre Duranleau-Gagnon, pharmacien

Marie-Pier Ferland, IPS

Emmanuelle Lepire, infirmière clinicienne, conseillère-cadre en soins infirmiers – santé mentale

Dr Stéphane Poulin, psychiatre

Sources consultées

CIUSSS de la Capitale-Nationale (2019). Guide d'utilisation de la clozapine. Département clinique de pharmacie.

CIUSSS de la Capitale-Nationale (2018) Révision des protocoles de suivi de traitement aux thymorégulateurs et aux antipsychotiques.

Institut universitaire en santé de Québec (2011). Ordonnance collective – Protocole de suivi lors du traitement à la clozapine.

PÉRIODE DE VALIDITÉ

Non applicable.

VALIDATION DU PROTOCOLE MÉDICAL



Directrice des soins infirmiers et de la santé physique
Mme Sandra Racine

2024-11-13

Date

APPROBATION DU PROTOCOLE MÉDICAL (obligatoire)



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2024-11-13

Date